PAR COURRIEL

[redacted]

Montréal, le 15 février 2024

Objet : Votre demande d'accès à l'information
N/D 032 142 000 / 2023-2024-066D

[redacted],

Nous faisons suite à votre demande d'accès à l'information reçue à nos bureaux le 16 janvier par courriel et telle que formulée, vous désirez obtenir :

« 1- Copie de tout document et ou statistique que détient la SAQ permettant de voir le nombre de bouteilles détruites ou jetées par la SAQ pour l'année 2023.

- *Ventiler par catégorie les raisons de la destruction des bouteilles *exemple : bouteille retournée car bouchonnée*
- *Ventiler par catégorie de produits, en vin et spiritueux*
- *Préciser dans une catégorie à part les «destructions liées aux saisies effectuées dans les établissements licenciés».*

2 - Copie de tout document montrant la façon dont le vin a été détruit ou jeté et comment le verre de la bouteille a été détruit ou récupéré.
Copie de tout document montrant le responsable de la destruction des contenants et le montant total des contrats pour l'année 2023.

3 - Copie de tout document montrant le montant total des frais de stockage réclamés par la SAQ aux importateurs privés pour l'entreposage des bouteilles pour l'année 2023 (année civile) et l'année financière en cours.

4 - Copie de tout document montrant le coût de destruction des bouteilles pour la SAQ pour l'année 2023.

5 - Copie de tout document montrant le nombre de bouteilles saisies dans le cadre de ventes illicites, hors de la SAQ ».

Tel que précisé dans l'objet du courriel de transmission de votre demande, il s'agit d'une mise à jour d'une demande d'accès que vous avez initialement formulée le 21 juin 2023. À cette occasion, nous vous avions fourni des données concernant le nombre de contenants détruits pour les années civiles 2018 à 2023.

En réponse au point 1 de la présente demande, en fonction des mêmes sources de données que celles utilisées dans notre réponse du 20 juillet 2023, le nombre de contenants détruits par la SAQ pour l'année civile 2023 s'établit à 134 717.

.. /2

SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC

7500, rue Tellier, Montréal (Québec) H1N 3W5 Tél. : (514) 254-6000 poste 5713
daniel.collette@saq.qc.ca

Dans le cadre du repérage des informations pour répondre à la présente demande, nous avons constaté que les données qui vous ont été transmises initialement ne tenaient pas compte de certains types de contenants qui présentent des défauts d'emballage ou qui ont été en contact avec de tels contenants, les rendant ainsi inéligibles à la vente. Il peut s'agir, par exemple, de contenants qui ont été perforés, ou qui ne sont plus hermétiques. Il pourrait également s'agir de contenants présentant des signes de moisissure à la suite d'une exposition à un liquide provenant d'un autre contenant qui fuit à proximité. Le tableau ci-après fait état des quantités approximatives de caisses détruites pour ces motifs

Années civiles	Nombre de caisses détruites*
2018	Données non disponibles
2019	1 711
2020	546
2021	3 250
2022	2 727
2023	2 858

*Les données par contenant ne sont pas disponibles.

Par ailleurs, la SAQ coordonne la destruction de produits à la demande de producteurs ou de leurs agences. Par exemple, il arrive que notre équipe de la gestion de la qualité constate, dès la réception des produits, que ceux-ci présentent un défaut de qualité ou qu'ils ne satisfont pas aux exigences législatives ou normatives applicables à la nature des produits, les rendant inéligibles à la vente. Dans ce cas précis, deux options sont offertes aux fournisseurs, à leurs frais : un retour dans leurs installations ou une destruction coordonnée par la SAQ au Québec, permettant d'éviter le retour des produits par transport, les frais et coûts environnementaux afférents.

Puisque ces destructions dites « à la demande » ne sont pas effectuées à l'initiative de la SAQ, celles-ci n'avaient pas été considérées dans notre réponse du 20 juillet dernier. Cela dit, pour que vous puissiez avoir un portrait complet des destructions, qu'elles soient effectuées à l'initiative de la SAQ ou pas, le tableau suivant fait état des contenants détruits à la demande de tiers :

DESTRUCTIONS À LA DEMANDE	
Années civiles	**Nombre de contenants**
2018	108
2019	281
2020	55
2021	2 331
2022	2 499
2023	4 230

Doivent s'ajouter à ces données celles comprises dans le tableau suivant, soit les destructions à la demande de tiers et pour lesquelles nous détenons des données uniquement par caisse :

DESTRUCTIONS À LA DEMANDE	
Années civiles	**Nombre de caisses**
2018	5 460
2019	4 333
2020	12 870
2021	15 953
2022	22 501
2023	17 750

7500, rue Tellier, Montréal (Québec) H1N 3W5 Tél. : (514) 254-6000 poste 5713
daniel.collette@saq.qc.ca

En outre, nous ne détenons aucune information relative au nombre de contenants détruits qui proviennent des saisies effectuées dans les établissements licenciés. La SAQ a pour mission de faire le commerce des boissons alcooliques. À ce titre, elle n'a pas la responsabilité d'effectuer les saisies de boissons alcooliques, qui relèvent des corps policiers. Les saisies ne sont pas exclusivement réalisées dans des établissements licenciés. La détention des boissons alcooliques étant légalement encadrée, la SAQ agit à titre de dépositaire des boissons saisies, peu importe le lieu de la saisie, et ce, jusqu'à ce que les dossiers soient réglés. La SAQ ne détient aucun document qui identifie le lieu des saisies des contenants détruits. Par ailleurs, le nombre de contenants détruits qui proviennent de saisies, peu importe le lieu où elles sont réalisées, n'est pas inclus dans les données ci-avant fournies.

Les données fournies sont les seules que nous détenons eu égard au point 1 de votre demande. Nous soulignons enfin qu'elles ne comprennent pas les contenants brisés de façon accidentelle lors de nos opérations de manutention.

En ce qui a trait au point 2 de votre demande, ce sont les services de CRI environnement Inc. qui ont été retenus par la SAQ pour effectuer la destruction des contenants (incluant leur contenu) qui sont destinés à la consommation. Selon notre contrat actuellement en vigueur avec ce partenaire, l'alcool destiné au recyclage est transformé pour en tirer un sous-produit à valeur ajoutée comme un compost ou un terreau offrant un amendement organique fertilisant de haute qualité et/ou des produits de très grande valeur agronomique. La matière des contenants (plastique, verre, carton et aluminium) est recyclée par des sous-traitants spécialisés retenus par CRI environnement Inc.

Relativement au point 3 de votre demande, pour l'année civile 2023, 1 406 891 $ ont été réclamés par la SAQ à titre de frais d'entreposage pour des produits d'importations privées. Pour l'année financière en cours (2023-2024), cela représente un montant de 1 229 557 $ (au 30 janvier 2024).

Quant au point 4 de votre demande, pour l'année civile 2023, les coûts de destruction des contenants ci-haut identifiés (134 717 contenants et 2 858 caisses) payés par la SAQ s'élèvent à 34 200 $. Considérant la précision apportée par cette réponse quant au nombre de contenants détruits pour les années civiles 2018 à 2023, veuillez considérer les coûts suivants plutôt que ceux divulgués dans notre réponse à votre demande d'accès du 20 juillet 2023 :

Années civiles	Coûts de la destruction*
2018	6 794 $
2019	10 175 $
2020	13 883 $
2021	20 084 $
2022	21 102 $

***** Les données ne comprennent pas les coûts de destruction assumés par les fournisseurs.

Enfin, quant au point 5 de votre demande, puisque, tel que susmentionné, il ne fait pas partie de la mission de la SAQ d'exécuter les saisies de boissons alcooliques, nous ne détenons aucun document qui ne détaille le nombre de contenants saisis dans le cadre de ventes illicites, hors de la SAQ.
Nous tenons à vous rappeler que vous pouvez demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette réponse. À cet effet, vous trouverez, ci-jointe, une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

Recevez, [redacted], l'expression de nos sentiments distingués.

Le responsable adjoint à l'information,

[redacted]

Me Daniel Collette
DC/SV

SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC

7500, rue Tellier, Montréal (Québec) H1N 3W5 Tél. : (514) 254-6000 poste 5713
daniel.collette@saq.qc.ca